

FORMATION 2023

APPROCHE ET TRANSFORMATION
CONSTRUCTIVES DES CONFLITS®



ATCC
LE CONFLIT COMME
OPPORTUNITÉ

Cursus 1 Pratique

*FAIRE FACE
À L'AGRESSION ET LA VIOLENCE ,
ACCÉDER À SA PUISSANCE D'AGIR
LORS DES CONFLITS*

Présentation détaillée de la formation

Septembre à décembre 2023

*Construire, quelle que soit votre activité,
des fondations solides
pour des relations de qualité,
des collectifs motivants
et des coopérations réussies*

ATCC INSTITUT
32 rue de Matabiau
31 000 TOULOUSE
+33 7 69 51 41 58

www.atcc-institut.fr



La formation à l'ATCC® « Coursus 1 - Pratique » est une formation **expérientielle**, fondée sur le **temps long**, qui invite à trouver **ses propres ressources**¹ pour se transformer soi-même et contribuer aux transformations structurelles et sociétales.

Elle permet d'acquérir des compétences profondes : prendre du recul, écouter avec la bonne distance, agir avec justesse, faire face à l'agression et la violence, contribuer efficacement à la réussite d'un collectif. Elle constitue un levier de transformation d'autant plus puissant qu'il est fondé sur la cohérence entre le dire et le faire.

PUBLIC VISÉ

La formation à l'ATCC® « Coursus 1 pratique » s'adresse à toute personne ayant la volonté :

- d'être moins affectée et de sortir du sentiment d'impuissance lors de conflits ou face à des violences ;
- de développer ses compétences relationnelles, citoyennes et/ou professionnelles en cohérence avec le sens qu'elle souhaite donner à ses engagements ;
- d'être actrice de transformations ;
- d'enrichir sa pratique personnelle ou professionnelle grâce à une transformation en profondeur de sa posture dans les relations et les groupes.

Cette formation est particulièrement indiquée pour des personnes exerçant dans les domaines du soin, du social, de la justice, de l'éducation, de l'encadrement, des collectivités locales et des entreprises quels que soient leur taille et secteur d'activité.

Elle suppose le projet de dépasser les approches parfois rapides et d'avoir la volonté de réaliser un réel travail sur sa posture. Elle permet de renouveler en profondeur la façon d'exercer des activités ou métiers à haute intensité relationnelle et émotionnelle grâce à l'apport de grilles de lecture, de repères (pour prendre du recul et développer son intelligence de situation) et des mises en situations (pour acquérir des réflexes très concrets).

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. ATCC Institut est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement de chaque personne.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Apprendre à vivre les conflits comme une énergie de transformation pour devenir garant de soi et de ses valeurs
- Diminuer la violence dans les relations et les organisations
- Développer sa puissance à agir dans le cadre personnel et professionnel
- Valider, éventuellement, les compétences préalables à une formation professionnalisante (Coursus 2 professionnalisant « Devenir intervenant·e en ATCC® »)

PRÉ-REQUIS

- être âgé·e de plus de 25 ans

1 Cette formation à l'ATCC, loin de fournir de simples outils pour agir ... sur les autres, met en lumière le caractère systémique du conflit et sa propre responsabilité dans les processus.

LE CURSUS SE COMPOSE DE TROIS MODULES

MODULE 1 : la dimension interpersonnelle du conflit

25 AU 28 SEPTEMBRE 2023 EN PRÉSENTIEL & SUPERVISION À DISTANCE

OBJECTIF - PERCEVOIR LA DIMENSION INTERPERSONNELLE DU CONFLIT, LA DYNAMIQUE DES ÉMOTIONS ET DES BESOINS DE LA PERSONNE DANS LA RELATION

Compétences visées - En fin de module la personne sera davantage en capacité de :

- **Distinguer jugement et ressenti.** Être en contact avec ses sensations et émotions. S'exprimer sans juger.
- **Identifier les émotions** – formes et fonctionnement – et l'énergie créatrice qu'elles recèlent.
- **Décrire ses propres fonctionnements** et ses processus réactionnels dans les échanges interpersonnels : **modes de réaction**, mécanismes de défense et réactions émotionnelles, dans les échanges interpersonnels.
- Identifier comment, sous couvert de « problème avec autrui », les tensions vécues renseignent sur la **dynamique cachée des besoins et de leur frustration.**
- Différencier **conflit, agressivité et violence.**
- Dans des situations conflictuelles, **sortir du sentiment d'impuissance**, se prémunir de ses tentations de toute-puissance et de solution radicale (outil PISTES).
- Repérer les conflits sous-jacents ou ouverts, les **violences** contre soi ou contre autrui.
- **Se protéger** : adopter des réflexes permettant de **faire baisser le niveau de violence** dans les relations notamment en **posant ses frontières.**
- **Communiquer de façon assertive, respectueuse de soi et des autres.**
- Exprimer de façon constructive ses **dérangements** et permettre à ses interlocuteurs de faire de même.
- Accueillir et prendre en compte la **souffrance** générée par les conflits. En tant que victime, s'en défendre **sans avoir recours à la vengeance ni à la violence** contre soi et/ou autrui. En tant que témoin ou tiers s'en protéger et en permettre une transformation constructive.
- Percevoir et décrire les **dynamiques conflictuelles**, leurs effets et les facteurs aggravants : **polarités**, rivalité destructrice.
- Décrire et construire une **posture** permettant de développer ses propres capacités à agir dans les situations conflictuelles en tant que partie prenante avec l'outil PISTES : **devenir garant de son intégrité en formulant une intention avec assertivité.**

MODULE 2 : La dimension transculturelle du conflit

6 AU 9 NOVEMBRE 2023 EN PRÉSENTIEL & SUPERVISION À DISTANCE

OBJECTIF - S'OUVRIRE À LA DIVERSITÉ DES REPRÉSENTATIONS CULTURELLES ET À LEUR DYNAMIQUE DANS LES CONFLITS

Compétences visées - En fin de module, la personne sera davantage en capacité de :

- *Percevoir et décrire **ses propres référentiels culturels** et s'en décentrer pour reconnaître la diversité des représentations culturelles de ses interlocuteur·rice·s.*
- *Identifier et nommer les **dimensions culturelles** d'un conflit, repérer **les préjugés, stéréotypes, clichés** à l'œuvre.*
- *Repérer l'importance **des rites** et de **la dimension symbolique** dans les situations conflictuelles*
- *Décrire et analyser la source des ressemblances et différences culturelles, nommer les **antagonismes fondamentaux** à l'œuvre.*
- *Identifier **ses pôles de préférence** et construire une **triangulation** des antagonismes.*
- *Encourager l'expression, le respect des **différences** et **les rites** comme processus de **renforcement d'unité**.*
- *Repérer les **valeurs humaines communes** au delà des modalités contradictoires d'expression, afin de faciliter la compréhension mutuelle.*
- ***S'exprimer, agir et se positionner à partir de valeurs** reliées aux pratiques professionnelles et/ou personnelles et non d'arguments et de jugements dans des relations interpersonnelles ou de groupe (utilisation de l'outil PISTES)*
- *Expliciter et renforcer sa propre « **cohérence de sens** » pour être en capacité de rester ouvert·e à celle des autres.*
- *Prendre appui sur des valeurs pour **formuler une intention** et se positionner en garant de valeurs (utilisation de l'outil PISTES).*

MODULE 3 : la dimension structurelle du conflit

11 AU 14 DÉCEMBRE 2023 EN PRÉSENTIEL + UNE JOURNÉE DE CERTIFICATION LE 15 DÉCEMBRE & SUPERVISION À DISTANCE

OBJECTIF - DÉVELOPPER SA CAPACITÉ D'AGIR DANS LES GROUPES – SE SITUER DANS LES CONFLITS STRUCTURELS

Compétences visées - En fin de module la personne sera davantage en capacité de :

- *Percevoir et décrire **ses propres fonctionnements** au sein de groupes, **les rôles** pris et sa **position dans les processus de groupe**.*
- *Révéler les **processus** spontanés **de structuration** d'un groupe : rôles informels, dimensions cachées, jeux relationnels, processus **d'exclusion, désignation de bouc émissaire**.*
- *Faire le lien entre **besoins du groupe / cadre / fonctions** (rôles prescrits et responsabilisation) afin de sécuriser les personnes et de permettre un fonctionnement pérenne d'un collectif.*
- *Percevoir et expliquer la nécessité des **lois, règles et sanctions** dans la cohésion d'un groupe.*
- ***Identifier les composantes du pouvoir, être en capacité de dénoncer les phénomènes de rapport de force** (emprise, harcèlement, transgression, domination, protection-allégeance).*
- ***Distinguer subordination et soumission**.*
- *Décrire le lien entre les processus cachés de groupe et les **risques psychosociaux**.*
- *Contribuer activement à la **prise de décision** au sein d'un collectif.*
- *Développer et entretenir la **confiance** au sein d'un groupe : inclusion, charte relationnelle, prise en compte des dérangements.*
- *Analyser une situation conflictuelle dans l'ensemble de ses **dimensions structurelles**.*
- *Identifier le **pôle sauvetage** dans les situations conflictuelles et ses risques.*
- *Développer une **posture et un rôle de GARANT** avec l'outil PISTES.*

MODÉLISER UNE POSTURE CONSISTANT À :
PRENDRE DU REcul, ÉCOUTER AVEC LA BONNE DISTANCE, AGIR AVEC JUSTESSE,
FAIRE FACE À L'AGRESSION ET LA VIOLENCE,
CONTRIBUER EFFICACEMENT À LA RÉUSSITE D'UN COLLECTIF,
METTRE EN COHÉRENCE LE DIRE ET LE FAIRE.

MÉTHODES DE FORMATION

FORMATION PAR LA PRATIQUE ET L'ACQUISITION DE REPÈRES SOLIDES

- installation et entretien d'un cadre sécurisant pour faciliter l'expression sensible personnelle
- analyse des expériences de chaque participant-e et des processus dans le groupe en formation
- entraînement avec des outils de confrontation et de responsabilisation
- partage de méthodes pédagogiques actives
- mises en situation précédées ou suivies d'apports conceptuels adaptés au groupe
- supports d'entraînement favorisant l'acquisition d'attitudes et de comportements réalistes
- mise à disposition de documentation pendant les modules
- remise d'un dossier d'apports conceptuels de référence (bibliographie, sitographie) à chaque module

SUIVI PERSONNALISÉ

- possibilité d'entretien individuel avec un membre de l'équipe de formation permettant à chaque participant-e de faire le point sur ses acquis, ses questionnements, etc.
- mise en place d'un temps dédié aux travaux entre stagiaires à leur initiative.

SUPERVISION PROFESSIONNELLE

Les participant-e-s sont invité-e-s à rédiger l'**analyse d'une situation conflictuelle** vécue personnellement en lien avec la thématique abordée lors du module précédent, à partir d'une consigne précise.

Chaque écrit donne lieu à un temps de **supervision** en distanciel avec le formateur ou la formatrice et trois stagiaires maximum, pendant lequel ils-elles participent activement, tant par la lecture des écrits des autres participant-e-s que par le questionnement et l'analyse.

L'objectif de ces temps de supervision est de **vérifier la compréhension et l'appropriation des outils** par les participant-e-s. À l'issue de la supervision, le formateur, la formatrice, peut demander un écrit complémentaire avant de valider favorablement la supervision.

La validation de ces trois supervisions est nécessaire pour l'obtention de la validation du Coursus 1 – Pratique ATCC®. En leur absence, il ne sera délivré qu'une attestation de participation.

ÉQUIPE DE FORMATION

Supervisée par Hervé Ott² et Elizabeth Clerc, l'équipe se compose de :



Jorge Ochoa, formateur-consultant en ATCC®, d'origine mexicaine, travaille sur la relation au niveau interpersonnel, structurel et culturel. Co-fondateur de la Formation et Expérimentation au Vivre Ensemble (FEVE) à l'Arche de St Antoine l'Abbaye.



Fanny Oliveros, formatrice en ATCC® et responsable de la formation, son parcours universitaire et son expérience dans différents mouvements d'éducation populaire ont construit sa réflexion et sa pratique dans l'animation d'équipe, de groupe et de formation.



Céline Plessis, formatrice en ATCC®, Conseillère en Economie Sociale et Familiale de formation initiale et enrichie par 18 années d'expérience dans le travail social, intervient auprès de groupes, d'équipes, ainsi qu'en accompagnement individuel.

² Co-auteur avec KH Bittl de « Pédagogie des rencontres et des conflits transculturels ». Ed Chronique sociale 2014

VALIDATION DE LA FORMATION À L'ATCC® CURSUS 1 - PRATIQUE

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- chaque module fait l'objet d'un auto-positionnement partagé avec les formateur·rice·s ;
- chaque supervision fait l'objet d'une évaluation sur les critères posés en amont ;
- la validation de l'intégralité du Coursus 1 – Pratique est prononcée par un jury composé des formateur·rice·s et du responsable de l'éthique d'ATCC® Institut.

Elle atteste de l'**acquisition effective des compétences visées** et notamment que la personne a :

- dépassé les représentations spontanées des conflits et des moyens pour les prévenir ;
- repéré comment, sous couvert de problème avec autrui, ses tensions et sa violence la « renseignent » sur ce qui est frustré chez elle et lui donnent un moyen incomparable d'accéder à sa puissance et de s'accomplir ;
- s'est entraînée au sein d'un groupe à « traverser » ses contradictions et celles d'un collectif pour « en faire quelque chose » de constructif ;
- éprouvé en quoi un travail d'accompagnement pouvait permettre de mobiliser des ressources personnelles relationnelles, structurelles et culturelles pour créer des dynamiques puissantes de transformation ;
- acquis des grilles de questionnement et des méthodes d'action permettant de contribuer de façon constructive à la réussite de projets collectifs.

La validation du Coursus 1 – Pratique ATCC® permet de poursuivre
en **Coursus 2 Professionnalisant pour exercer le métier d'intervenant·e/référent·e en ATCC®**.

Flyer de présentation sur simple demande.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

En 2021 :

- 100 % des stagiaires ont été satisfait.e.s dont 90% très satisfait.e.s
- 80 % des stagiaires ont été présent.e.s tout au long de la formation
- 100 % des présents sur l'intégralité de la formation ont validé le Coursus 1 ATCC Pratique
- 45 % des stagiaires ayant validé la formation se sont inscrit.e.s en Coursus 2 ATCC professionnalisant dès l'année suivante

CONDITIONS MATÉRIELLES

- **lieu de la formation**
Accueil St Joseph à Rodez, en résidentiel (chambres individuelles ou partagées à 2).
Train direct depuis Paris
- Accessible aux personnes à mobilité réduite -
- **durée de la formation**
 - 3 x 4 jours (27h), et une journée de certification soit un total de 88 heures en présentiel
 - supervisions : 3h à l'issue de chaque module, soit un total de 9h en distanciel
 - Soit un total de 97h de formation
- **horaires de formation**
 - lundi : (arrivée à 12h pour le repas) 14h à 18h30
 - mardi et mercredi : 8h45 à 12h15 / 15h à 18h30 / 20h à 21h30

- jeudi : 8h45 à 12h15 et 14h à 16h

TARIFS

Frais d'inscription

- 150 € pour traitement du dossier

Module 1 seul

- financement personnel : 800€
- prise en charge par l'employeur ou financement OPCO : 1500€

Ensemble des 3 modules + 3 supervisions + Certification

- financement personnel* : 2050 €
- prise en charge par l'employeur ou financement OPCO : 4250 €

Frais d'hébergement et de restauration en sus

- pension complète en chambre seule : 240€/module environ
- pension complète en chambre à trois : 202€/module environ

Ces tarifs sont susceptibles de modification par l'hébergeur.

** Vous envisagez de participer à cette formation et vous motivez une autre personne à s'inscrire avec vous. Nous vous offrons 20% de remise sur votre inscription (sur le tarif inscription individuelle), soit 360€ de réduction. Libre à vous, en tant que personne solidaire, de partager cette remise avec la personne que vous avez incitée à s'inscrire.*

Nota : ceci n'est valable que pour une personne qui prend contact avec ATCC Institut de votre part.

ATCC Institut est enregistré à la Préfecture d'Occitanie comme organisme de formation sous le numéro 73-12-00386-12. Référencé par le CARIFOREF Occitanie. Labelisé Datadock et Qualiopi, possibilité de prise en charge par les OPCO. Nous demander un devis.

Pour consulter les Conditions Générales de Vente : <http://atcc-institut.fr/cgv-atcc-institut/>

PROCESSUS D'INSCRIPTION AU CURSUS 1 EN ATCC®

1/ Dossier d'inscription à renvoyer au plus tard le 01/07/2023. Passée cette date, nous contacter.

Il comporte :

- fiche d'inscription en ligne : <https://forms.gle/rdcWYnhUoPFAB3Dy7>
- contrat d'engagement
- CV actualisé
- 150€ de frais de dossier

2/À réception du dossier d'inscription complet, un entretien préalable avec un membre de l'équipe des formation (en face à face ou à distance) permettra de valider l'inscription

Pour plus d'information, prendre contact au 07 69 51 41 58

ou par contact@atcc-institut.fr

ATCC Institut demande actuellement l'enregistrement au Répertoire Spécifique.
une certification sera possible avec une épreuve finale
sur 2 jours en fonction du nombre d'inscrit·e·s

ANNEXE 1 – CERTIFICATION

Pour un accès à la certification « Accompagner et former à la transformation des conflits avec la méthode de l'ATCC' », les quatre épreuves, telles que détaillées dans le référentiel de compétences et d'évaluation, sont :

Épreuve 1

Étape 1 (30 mn) : Préparation par le.la candidat.e d'une **représentation schématique d'une situation conflictuelle vécue personnellement** à partir d'une grille fournie (items définis).

Étape 2 (5 mn) : Présentation par le.la candidat.e de cette représentation schématique.

Étape 3 (15 mn): A partir de ce schéma, mise en situation avec un membre du jury qui prend le rôle de l'interlocuteur dans le conflit.

Attendu: Le.la candidat.e se positionne en Garant d'un échange apaisé et constructif centré sur l'objet du conflit en formulant une intention

Épreuve 2

Étape 1: Une description ou une vidéo courte de situation tendue au sein d'une équipe professionnelle est adressée au.la candidat.e la veille de l'épreuve. Elle précise l'objectif et les participant.e.s de la réunion. Le.la candidat.e est invité.e à prendre le rôle de référent.e au sein de l'équipe.

Étape 2 (20 mn): Le.la candidat.e prend la parole face au jury comme il le ferait dans cette situation face à l'équipe. Le Jury joue le rôle de l'équipe et répond aux questions, invitations du.de la candidat.e.

Attendu: Le.la candidat.e permet la négociation et restaure la confiance et l'efficacité professionnelle collective

Les épreuves en présentiel se tiendront en présence d'un jury qui délibérera ensuite pour l'attribution de la certification. Les critères d'évaluation sont ceux indiqués dans le référentiel de compétences et d'évaluation fourni en début de formation.

www.atcc-institut.fr

Date	Nature de la modification	Version
15/10/20	Label Qualiopi obtenu le 05/10/2020	V2
15/03/21	Actualisation C1.2	V3
21/06/21	Actualisation C1_2022	V4
15/11/21	Modification dénomination de la formation	V5
18/11/21	Mise à jour des compétences	V6
22/11/21	Corrections orthographique	V7
17/01/22	Précisions dates supervisions	V8
06/01/22	Mise à jour des indicateurs de résultats	V9